

Témoignages

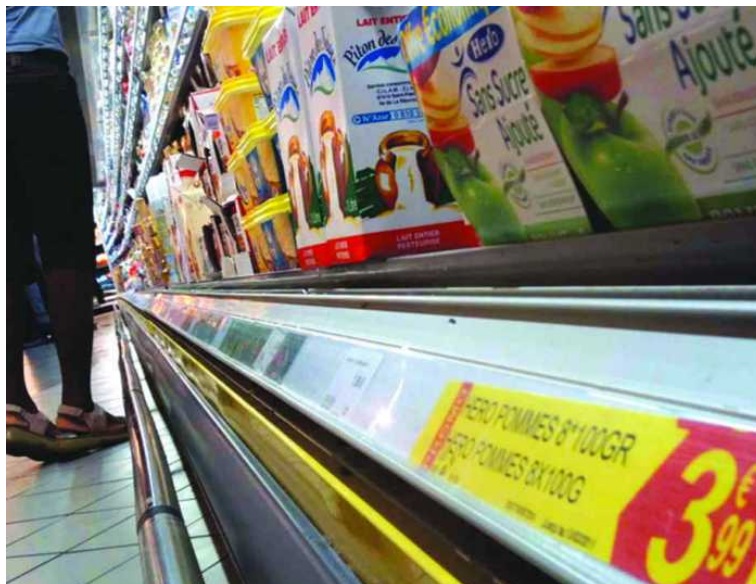
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N°19763 - 76ÈME ANNÉE

L'OCTROI DE MER EST TRIPLEMENT MENACÉ

L'Octroi de Mer sera réformé cette année. Le délai accordé à la France expirait en 2020. La nouvelle mouture sera annoncée en Juin. On notera l'incroyable légèreté du Conseil régional de La Réunion. Elle a été incapable de proposer une alternative.



Il y a 2 jours, la Députée Nadia Ramassamy s'est exprimée devant la presse réunionnaise sur la situation de l'Octroi de Mer et ses conséquences. Voici comment l'info.re, le site d'Antenne Réunion présente ses propos. « *Suite aux négociations en cours, la Commission européenne veut supprimer la protection apportée par l'octroi de mer dans le cas où la production locale représente plus de 90% ou moins de 5% du marché. Une telle décision s'avèrerait catastrophique pour l'économie des territoires ultramarins, aussi bien au niveau de la production qu'en matière d'emplois.* »

Elle dit avoir rencontré le ministère des outre-mers, avec d'autres collègues. Voici son compte rendu :

« *Suite aux négociations en cours, la Commission européenne veut supprimer la protection apportée par l'octroi de mer dans le cas où la production locale représente plus de 90% ou moins de 5% du marché. Une telle décision s'avèrerait catastrophique pour l'économie des territoires ultramarins, aussi bien au niveau de la production qu'en matière d'emplois.* »



Le ministère concerné a publié un communiqué : « *la France a fixé plusieurs priorités pour nos économies ultramarines et leurs entreprises* ».

Les discussions sont donc en cours. Elles visent au maintien de « *la stabilité globale du dispositif actuel de priorités, le soutien à l'innovation et la production locale émergente, la réduction des charges financières et administratives pour les petites entreprises* ».des lignes dans le corps du texte

Par ailleurs, le gouvernement annonce des consultations les parlementaires, les acteurs économiques et les collectivités sur la reconduction de l'octroi de mer et les propositions en discussion.

QUE RETENIR DE CE REGAIN DE COMMUNICATION ?

Il y a le feu en la demeure. Nous payons la faillite du monde économique et l'incapacité de la Région de définir une plate-forme de propositions capables de mobiliser toute la population pour sauver l'essentiel. Il y a un an, ils étaient tous unis pour tenter de placer Didier Robert à Saint Denis alors qu'il venait de voter un budget primitif diminué de 248 millions inférieur au budget de 2019.

En effet, on ne peut pas soutenir l'assimilation et l'intégration en même temps réclamer la spécificité. Si les RUP existent c'est parce que les auteurs, à l'époque, ont compris l'importance de déroger aux règles du droit commun européen. Aujourd'hui, nous avons un statut spécifique qui nous permet d'être inscrit en objectif 1 pour obtenir des concours financiers.

L'octroi de mer a été assimilé à une Taxe sur les produits d'importation, ce qui contredit la concurrence libre et non faussée, crédo de l'union européenne. Les élus des Dom ont pensé avoir trouvé la parade en expliquant que c'est un prélèvement pour permettre aux collectivités d'avoir des recettes pour soutenir l'activité économique et la création d'emplois. L'Union Européenne a fini par accepter à condition de taxer également l'équivalent local des produits importés.

Cette doctrine est celle du gouvernement qui souligne que « les différentiels d'octroi de mer entre importations et productions locales sont permis sur 1064 produits, tous territoires confondus ». Il rappelle même la vigilance du Président de la République au statu quo.

Cette position est intenable face à la doctrine libérale. L'octroi de mer vit ses derniers jours comme autonomie douanière, renforcement des recettes des collectivités et protection de la production locale face à la concurrence de produits importés.

Ary Yée Chong Tchi Kan

L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN RESTERA TOUJOURS L'IMPÉRIALISME AMÉRICAIN...



Après l'investiture officialisée il y a 7 jours de Joe Biden, mettant fin au mandat de Donald Trump, nombreux étaient les regards tournés vers les Etats-Unis pour voir si un vrai tournant allait s'opérer, notamment au niveau de la politique internationale. Et force est de constater que pour l'instant, il n'y a pas eu de grands bouleversements.

Nous étions pourtant en droit, si l'on écoutait la plupart des médias occidentaux pro-impérialisme US à voir de réels changements, et ce dès le début du mandat.

Pourtant les dernières mesures, que l'on pourrait qualifier de provocations de la part de Trump et de Mike Pompeo sont toujours en place. Cuba reste un « Etat soutenant le terrorisme » tandis que le Sahara Occidental est toujours considéré comme marocain par les Etats-Unis, en témoigne le maintien du consulat américain en terre Sahraouie.

Deux non-actes qui peuvent sembler anodins en une semaine de mandat, mais qui néanmoins semblent marquer une volonté d'afficher une rupture avec le mandat Trump sur la forme (en témoigne notamment la communication sur la composition du cabinet et des secrétaires d'Etats), mais pas sur le fond.

Mais il ne s'agit pas que de Cuba et du Sahara Occidental. Preuve qu'il n'y a vraisemblablement aucune volonté de changement à la politique impérialiste américaine telle qu'elle a été orientée ces dernières années, il n'y a qu'à voir les tentatives de déstabilisation en cours dans d'autres pays.

On peut ainsi voir qu'au Venezuela, le putschiste Juan Guaido qui a pourtant perdu quasiment tous ses soutiens reste soutenu et considéré comme président légitime par les Etats-Unis.

De même, il y a le cas de la Russie : si l'on ne peut remettre en cause les manifestations et la colère légitimes de la part d'une partie grandissante de la population russe envers Vladimir Poutine, il faut comme cela est toujours le cas dans les pays de l'ex-URSS voir par qui cette contestation est menée selon les Occidentaux.



Joe Biden, accompagné de la nouvelle première dame américaine Jill Biden, prêtant serment en tant que 46e président américain au Capitole, à Washington DC., le 20 janvier 2021

En l'occurrence, Alexeï Navalny, qui serait soi-disant le premier opposant à Poutine. Nous passerons sur le fait que ce ne soit pas le cas, étant donné que les communistes restent la première force d'opposition à Russie-Unie, le parti de Poutine, que cela soit dans les urnes ou sur le terrain. Mais il est également à noter que celui qui est présenté comme étant un grand démocrate est en réalité plus que proche de l'extrême-droite.

Enfin, ses liens avec les Etats-Unis sont loin d'être inexistants, ayant ainsi été à l'Université Yale dans le cadre du programme « Yale World Fellows » et ayant bénéficié de financements de la National Endowment for Democracy, que l'on pourrait résumer comme étant une fondation promouvant la déstabilisation d'Etats dans le but d'y instaurer des régimes pro-américains.

Comme en Biélorussie ou en Ukraine dernièrement, la mobilisation légitime d'une partie grandissante de la population russe semble ainsi aller de pair avec une tentative de déstabilisation américaine, ce qui n'est encore une fois pas une preuve de changement de politique internationale de la part de Biden.

Enfin, comment ne pas voir de continuité dans la politique internationale auparavant opérée par Trump et maintenant dirigée par Biden dans les relations avec la Chine ?

La guerre commerciale est toujours ouverte et l'administration Biden ne cherche pas à la calmer, Gina Raimondo, nouvelle secrétaire d'Etat au commerce ayant ainsi signifié au Sénat sa volonté de rester ferme et même agressive envers la Chine.

De plus, pour ne citer qu'un élément, l'investiture de Biden aura été marquée, là où l'on aurait pu espérer une volonté d'apaisement envers les autres pays, par une provocation envers la Chine.

En effet, une représentante de Taïwan avait été invitée, alors que ni les Etats-Unis ni la Chine ne reconnaissent son existence en tant qu'entité indépendante, Beijing considérant par ailleurs toujours Taïwan comme étant une région sécessionniste depuis 1949 et la fuite des troupes du Kuomintang sur l'île à la suite de la proclamation de la République Populaire de Chine.

Il s'agit de plus ici d'une violation du consensus international voulant qu'il n'y ait qu'une seule Chine (Taïwan se nommant officiellement République de Chine, dans la continuité de celle abolie à l'instauration de la République Populaire de Chine).

Le constat est peut-être dur au bout d'une semaine, mais les attentes envers le président Biden sont légitimement énormes depuis son élection et ses nombreuses annonces de ruptures avec la politique, y compris internationale menée par son prédécesseur Trump.

Comme nous avons pu le constater, il n'en est rien pour l'instant, les Etats-Unis ayant même vraisemblablement choisi d'ouvrir un nouveau front en Russie. Décidément, l'impérialisme américain restera toujours l'impérialisme américain...

Mathieu Raffini

ÉDITO



MAIRE, CONSEILLÈRE RÉGIONALE, PRÉSIDENTE DU CENTRE DE GESTION, VICE-PRÉSIDENTE DE LA CIVIS ET CONSEIL STRATÉGIQUE DU PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Ce ne sont là que les quelques casquette de la nouvelle maire de St Louis. Cette génération qui dit avoir compris le ras-le-bol de la population sur le cumul des mandats et des fonctions et souhaitant réinventer la politique fait décidément des derniers rejetons d'un système qui s'éteint de lui-même. L'arrivée de jeunes et surtout de femmes aux responsabilités a été salué par beaucoup de monde comme un signe de revitalisation de notre vie démocratique. Mais les pratiques sont-elles à la hauteur des attentes ?

Alors, on promet la fin de la chasse aux sorcières dans le personnel communal. Et que fait-on, on casse par décision unilatérale les avancées actées par la municipalité précédente. Et encore on invente le droit pour se justifier.

La justice est venue redresser cette injustice, et la municipalité va voir ses finances grevées d'un million d'euro d'indemnité. Les employés vont être réintégrés dans leurs droits et leurs dignité de travailleurs. Au lieu de mettre en place une politique d'emploi et de compétence pour un haut niveau de service public, on préfère régler des comptes.

On promet d'être une élue à temps plein au service de la population. Et que fait-on, on chasse le mandat et les indemnités afférentes. Alors, comment peut on cumuler 4 ou 5 journée en une seule ? On peut légitimement se poser la question.

Et on apprend qu'en même temps elle va conseiller le président de l'université dans le cadre d'un emploi de catégorie A+. On peut en déduire sans aller chercher bien loin que le seuil d'écrêtement des indemnités doit être atteint soit 1,5 fois le plafond des indemnités de parlementaire. A cela s'ajoute la rémunération de l'université. On doit être au-delà des 10 000 euros par mois.

Et bien sûr, pour faire bien on promeut la déontologie comme pierre angulaire de son action. Mais est-ce vraiment légal, la distribution de plus de 4000 colis alimentaires en période de confinement financé par des entreprises privées ?

En droit électoral, cela s'appelle un financement de campagne par une personne morale. Et cela est totalement prohibé. Les promesses du début ont été battus en brèche. Ce ne sera malheureusement pour la commune de St Louis/ La Rivière qu'un mandat pour rien. Et pourtant les défis sont grand avec cette population en grande souffrance.

« On ne fait pas de politique avec de la morale, mais on n'en fait pas davantage sans. » André Malraux

Nou artrouv'

David Gauvin

QUELLES MESURES CONTRE LA CHALEUR DANS LES SALLES DE CLASSE ?

Le Climat, un sujet d'actualité. Depuis deux semaines environ, il fait une chaleur insupportable chez nous, et pas seulement sur la côte. Elle a tardé à s'installer, mais elle est désormais là. C'est une température en phase avec la saison, disent certains. Toujours est-il, il y a des jours où ça chauffe véritablement.



C'est dans ce contexte qu'a eu lieu, ce lundi 25 janvier, la rentrée scolaire, avec en prime le port du masque obligatoire, Covid-19 oblige.

Rappelons qu'au cours du premier trimestre 2019 - et ce n'était pas la première fois - de nombreux établissements scolaires dans l'île avaient été secoués par des manifestations répétées de parents d'élèves, de collégiens, lycéens mais aussi d'enseignants qui protestaient contre la température étouffante dans les salles de classe et réclamaient de meilleures conditions de travail.

Ont-ils été entendus ? Pas sûr. S'agissant de l'Académie de la Réunion, quand va-t-elle enfin admettre que l'actuel calendrier scolaire calqué sur celui de l'Hexagone, est de plus en plus contesté, et sacrifie la jeunesse Réunionnaise ?

Si, l'année dernière, c'était le calme plat, à cause de la pandémie et du confinement, qu'en sera-t-il dans quelques jours ou quelques semaines, si le thermomètre continuait à grimper ? Ce qui est très probable.

Quelles sont les mesures qui ont été étudiées et retenues depuis - et qui seront mises en place dans les établissements scolaires par le Rectorat et les Collectivités concernées pour faire face à ce problème ? Réponse peut-être très prochainement.

Paul Dennemont



KANN ? IN BAZ POU DÉVLOP NOUT LINDISTRI

Mézami souvan défoi mi antann in pé apré di, i fo ni fini avèk kann, pars sa i raport pi anou arien mèm ké li lé sibvansyoné san pour san.mi antan mèm in pé apré di, i fo arash lo kane épi ranplass par dé shoz i pé manzé..

FRANSH VÉRITÉ MÉ ZAMI, LA LANG LA PWIN LO ZO !

Pou kossa mi di sa ? Pars dabor inn ni pé fé lé dé,plant kann épi plant sak ni manj é manj sak ni plante pou trap konm mwin la di lotonomi aalimantèr..Inn i anpèsh pa l'ot. Dézyèmman néna si tèlman la rishèss dann kann ké arash ali total kapital sré konmsi i tyé nout

poul zèf an or. Si koméla nou lé dann in linpass avèk nout kann sé par nou, par l'érop, par bann sosyété konm Téréos, par toute zérèr ké la fé, sé par lo règloman Virapoullé, par la fasson nou l' amenn nout bato mé pa par lo kann li-mèm. Pars dann kane néna in bonpé rishèss lé abandoné é la poinn miz an valèr é sa i vé pa dir zot napoinn valèr.

KÈL RISHÈSS ?

I paré ladan néna par-la dis mil produi lé possib fabriké,mé néna sinksan lo moun la mète an valèr. .Obliye pa néna la sukrochimie -dosik sé la matyèr promyèr- é par la chimie i pé gingn tout in kantité produi. La mélasse ossi sé in matyèr promyèr é avèk sa i pé fé bonpé kékshoz. La bagasse ankòr in n'ot afèr i pé pèrmète dévlop toute in l'indistri. Arzout èk sa travaye sak i apèl lo bann bou .si tèlman k'avèk bann baz-la lé possib dévlope lindistri in péi konm Cuba i fé épi d'ot péi ankòr. é nou ? éNi fé prèss pa arien.Lil Maurice koté nou i di dann kann i zète pa arien é toute i ésploite, i transform. Konm zot i oi ni pé alé shèrch légzanp cuba,mé ni pé galman alé aprann sa avèk lil Maurice,tèrta koté nou.

Pou tak baro mon kozman, mi pé simploman dir :kann i fo ni gard épi tir ladan son bann rishèss, lotonomi alimantèr i fo ni gingn trapé ;Ala in nouvèl baz pou nout dévlopman.

Justin

Témoignages
JOURNAL FONDÉ EN 1944 PAR LE DR RAYMOND VERGÈS

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71ème année

Directeur de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau; 1947-1957: Raymond Vergès;
1957-1964: Paul Vergès; 1964-1974: Bruny Payet; 1974-1977:
Jean SImon Mounoussany Amourdom; 1977-1991: Jacques
Sarpédon; 1991-2008: Jean-Marcel Courteaud; 2008-2015:
Jean-Max Hoarau; 2015: Ginette Sinapin

6 rue du général Emile Rollad
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

Tél.: 0262 55 21 21 - Email : redaction@temoignages.re

Site Web: www.temoignages.re

Tél : 02 62 55 21 21

Publicité: publicite@temoignages.re

CPPAP: 0916Y92433